



COMPÉTITION REICHEL ESPOIRS

Saison 2018-2019

François-Étienne Obus Reichel dit Frantz Reichel, né le 16 mars 1871 à Paris, est sans conteste l'une des personnalités sportives majeures de la fin des années 1800 et du début du XXe siècle.

Dès 1889, à l'âge de 18 ans, il remporte le « Congrès pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation » fondé par Pierre de Coubertin. La densité et la diversité du programme illustrent à elles seules l'athlète accompli qu'il est déjà : course à pied, gymnastique, boxe, natation, aviron, escrime, équitation,...

Frantz Reichel va ensuite exceller dans le rugby : en 1892, il est sacré champion de France avec le Racing Club de France, dont il est le capitaine. C'est dans ce même rôle qu'il participe aux deux premières rencontres du XV de France en terres britanniques en 1893. L'année 1900 sera pour lui celle de tous les sacres avec un nouveau championnat de France avec le Racing et un titre olympique avec le XV de France aux Jeux Olympiques de Paris.

Président du Sporting Club Universitaire de France (SCUF) de 1903 à 1914, puis du comité qui amène la création de Fédération Française de Rugby en 1919, il a joué un rôle fondamental dans la promotion et le développement du rugby et du sport en général.

Il décède brutalement le 24 mars 1932 dans les locaux du Figaro où il exerce son métier de journaliste.

1- ORGANISATION

Cette compétition est réservée aux équipes des clubs évoluant dans les Compétitions Professionnelles et de 1^{ère} Division Fédérale (selon résultats sportifs). Elle est ouverte aux licenciés majeurs de moins de 22 ans (nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 date anniversaire).

La compétition Reichel-Espoirs de la saison 2018-2019, se déroulera sous la forme de 3 poules.

- Deux Poules Elite (Poule 1 et 2) composées des 10 clubs classés de la 1^{ère} à 20^{ème} place du classement national 2017-2018.
- Une poule dite d'accèsion (Poule 3) composée des 8 clubs classés à partir de la 21^{ème} place du classement national 2017-2018 et des 2 clubs promus de la 1^{ère} Division Fédérale Trophée Jean Prat 2017-2018.

2- CONDITIONS DE PARTICIPATION DES JOUEURS

Joueurs de moins de 22 ans et joueurs sous convention de formation nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 (date anniversaire).

Une équipe a la possibilité d'inscrire jusqu'à 23 joueurs sur la feuille de match conformément à la règle n°3 des Règles du jeu spécifiques FFR.

De plus, la règle de la carence sera appliquée (règles n°4.6 des Règles du jeu spécifiques FFR).

➤ EXCEPTIONS :

Possibilité d'inscription sur la feuille de match d'un maximum de 4 joueurs sous contrat et/ou sous convention de formation, de 22 ans et plus (nés avant 1997), dans les limites ci-dessous :

- Aux postes d'Avants : 2 joueurs au maximum, **dont 1 joueur au maximum présent sur le terrain aux postes de 1^{ère} ligne et âgé de moins de 25 ans (né en 1994, 1995 ou 1996).**
- Aux postes d'Arrières : 2 joueurs au maximum.



Participation aux phases finales : Outre les dispositions précédentes, les joueurs nés avant 1997 devront justifier de 9 matchs (inscription sur feuille de match) au cours de la phase régulière de Reichel-Espoirs pour pouvoir participer aux phases finales ou de classement de cette compétition.

3- PHASE QUALIFICATIVE

Les rencontres se dérouleront en matches « Aller-Retour ».

COMPOSITION DES POULES

	Poule 1	Ligues
1	AS MONTFERRANDAISE	AURA
2	AVIRON BAYONNAIS	NA
3	STADE ROCHELAIS	NA
4	STADE AURILLACOIS	AURA
5	LYON OL U	AURA
6	U S A PERPIGNAN	OCC
7	R C TOULONNAIS	PACA
8	U S OYONNAX	AURA
9	R C NARBONNE MEDITERRANEE	OCC
10	BIARRITZ OLYMPIQUE	OCC

	Poule 2	Ligues
1	SECTION PALOISE	NA
2	S U AGEN	NA
3	UNION BORDEAUX BEGLES	NA
4	STADE TOULOUSAIN RUGBY	OCC
5	MONTPELLIER R C	OCC
6	RACING CLUB DE FRANCE RUGBY	IDF
7	F C GRENOBLE	AURA
8	STADE FRANCAIS PARIS	IDF
9	STADE MONTOIS	NA
10	C A BRIVISTE CORREZE	NA

	Poule 3	Ligues
1	CASTRES OL	OCC
2	U S CARCASSONNAISE	OCC
3	U S COLOMIERS	OCC
4	U S MONTAUBAN	OCC
5	A S BEZIERS HERAULT	OCC
6	U S O N NEVERS RUGBY	BG-FC
7	U S DAX RUGBY	NA
8	RUGBY CLUB MASSY ESSONNE	IDF
9	S C ALBI	OCC
10	ROVAL DRÔME XV	AURA



CALENDRIER PHASE DE QUALIFICATION

A1	23/09/2018	R1	09/12/2018
A2	30/09/2018	R2	16/12/2018
A3	07/10/2018	R3	13/01/2019
A4	14/10/2018	R4	20/01/2019
A5	21/10/2018	R5	27/01/2018
A6	04/11/2018	R6	24/03/2019
A7	11/11/2018	R7	31/03/2019
A8	18/11/2018	R8	07/04/2019
A9	25/11/2018	R9	28/04/2019

- Les équipes classées à la 9^{ème} et 10^{ème} place de la poule 3 à l'issue de la phase qualificative descendent en Espoirs Fédéraux.
- Les 2 équipes classées à la dernière place de la poule élite 1 et de la poule élite 2 descendent en poule 3 d'accession.

4- PHASE FINALE ELITE (poules 1 et 2)

Participation aux phases finales

Joueurs : Outre les dispositions mentionnées dans les conditions de participation (page 2 du présent document), les joueurs nés avant 1997 devront justifier de 9 matchs au cours de la phase régulière de Reichel Espoirs pour pouvoir participer à la phase finale de cette compétition (inscription sur feuille de match).

Equipes : Conformément à l'articles 350 des règlements généraux de la F.F.R., le non respect des obligations sportives fédérales entraînera notamment la non qualification de l'équipe Reichel Espoirs en phase finale.

CALENDRIER DES PHASES FINALES

½ Finales	05 mai 2019
FINALE	12 mai 2019

Les 2 premiers des poules Elites 1 et 2, à l'issue de la phase qualificative, disputeront les phases finales.

Les oppositions des phases finales s'organiseront selon le tableau d'opposition figurant en annexe 1.

Le vainqueur de la finale (match 3) sera sacré Champion de France Reichel Espoirs.

Tous les matchs de la phase finale se dérouleront sur terrain neutre.

5- PHASE FINALE D'ACCESSION (poule 3)

Participation aux phases finales

Joueurs : Outre les dispositions mentionnées dans les conditions de participation (page 2 du présent document), les joueurs nés avant 1997 devront justifier de 9 matchs au cours de la phase régulière de Reichel Espoirs pour pouvoir participer à la phase finale de cette compétition (inscription sur feuille de match).



Equipes : Conformément à l'articles 350 des règlements généraux de la F.F.R., le non respect des obligations sportives fédérales entraînera notamment la non qualification de l'équipe Reichel Espoirs en phase finale.

Les 4 premiers de la poule 3 à l'issue de la phase qualificative, disputeront les phases finales d'accession.

Les 2 vainqueurs des finales d'accession sont promus en Elite (poules 1 et 2) pour la saison 2019-2020. Parmi ces deux équipes, l'équipe la mieux classée à l'issue de la phase qualificative sera classée 1^{ère} de la poule d'accession, et l'autre 2^{ème} de la poule d'accession.

Les oppositions des phases finales s'organiseront selon le tableau d'opposition figurant en annexe 2.

Les finales d'accession (M1, M2) se dérouleront sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la phase qualificative.

6- SAISON 2019-2020

➤ Accession en poule Elite

Les 2 vainqueurs des finales d'accession sont promus en Elite (poules 1 et 2) pour la saison 2019-2020.

➤ Rétrogradation en poule 3 d'accession

Les équipes classées à la dernière place des poules Elites 1 et 2 à l'issue de la phase qualificative descendent en poule 3 d'accession.

➤ Rétrogradation en Espoirs Fédéraux 1

Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} de la poule 3 d'accession à l'issue de la phase qualificative, descendent en Espoirs Fédéraux 1.

➤ Accession en poule 3 d'accession

Les 2 équipes finalistes du championnat de France Espoirs Fédéraux 1 accèdent à la poule 3 d'accession.

➤ Composition des poules Elite 1 et 2 et d'accession 2019-2020

Les poules pour la saison 2019-2020 seront constituées selon les tableaux ci-dessous, selon le classement national Reichel-Espoirs 2018-2019 et en intégrant le champion de France et le finaliste des Espoirs Fédéraux 1 :

	Poule Elite 1	Poule Elite 2	Poule 3 d'accession
1	Champion de France 2018-2019 (N°1)	1 Finaliste 2018-2019 (N°2)	1 Club classé N°19
2	Club classé N°4	2 Club classé N° 3	2 Club classé N°20
3	Club classé N°5	3 Club classé N°6	3 Club classé N°23
4	Club classé N°8	4 Club classé N°7	4 Club classé N°24
5	Club classé N°9	5 Club classé N°10	5 Club classé N°25
6	Club classé N°12	6 Club classé N°11	6 Club classé N°26
7	Club classé N°13	7 Club classé N°14	7 Club classé N°27
8	Club classé N°16	8 Club classé N°15	8 Club classé N°28
9	Club classé N°17	9 Club classé N°18	9 Champion Espoirs Fédéraux 1
10	1er de la poule d'accession (N°21)	10 2 ^{ème} de la poule d'accession (N°22)	10 Finaliste Espoirs Fédéraux 1



ANNEXE 1 - OPPOSITIONS PHASE FINALE ELITE (POULES 1 ET 2)

1/2 Finales Elite 1 et 2 5 mai 2019			Finale Elite - 12 mai 2019		Classement national Final		
M1	1er poule 1	2ème poule 2	M3	Vainqueur M1	Vainqueur M2	Vainqueur M3= Champion de France	Perdant M3 = 2e Classement national
M2	1er poule 2	2ème poule 1					

Tous les matchs de la phase finale (M1, M2, M3) se dérouleront sur terrain neutre.

ANNEXE 2 - OPPOSITIONS FINALES D'ACCESSION (POULE 3)

Finales d'accession 5 mai 2019			Classement national Final
M1	1er poule 3	4ème poule 3	Vainqueurs M1 et M2 = montent en poules Elite
M2	2ème poule 3	3ème poule 3	

Les finales d'accession (M1, M2) se dérouleront sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la phase qualificative.

Parmi les deux vainqueurs, l'équipe la mieux classée à l'issue de la phase qualificative sera classée 1^{ère} de la poule d'accession, et l'autre 2^{ème} de la poule d'accession.